



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Dermatose nodulaire contagieuse

Question au Gouvernement n° 1103

### Texte de la question

#### DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-René Cazeneuve.

**M. Jean-René Cazeneuve** . Ce week-end, j'étais sur les barrages aux côtés des agriculteurs du Gers, comme mes collègues aveyronnais, pour écouter, comprendre, dialoguer. C'est bien la moindre des choses. J'ai entendu du désarroi, une détresse humaine, économique et morale ravivée par la gestion de la dermatose nodulaire contagieuse. *(Mme Nathalie Oziol s'exclame.)*

Le cheptel français et sa diversité – je pense à la mirandaise d'Astarac – sont menacés. Je salue l'instauration d'un cordon sanitaire et l'accélération de la vaccination, mais nous appelons à continuer le dialogue pour trouver une solution humaine. Ces mobilisations révèlent qu'au-delà de cette seule crise, nos filières agricoles, poumons indispensables de nos territoires ruraux et de notre souveraineté alimentaire, sont en danger. En Occitanie, aucune des récentes années ne s'est déroulée normalement : crises sanitaires, tensions commerciales, concurrence déloyale, aléas climatiques et instabilité normative ont épuisé des exploitations déjà fragilisées.

La loi d'orientation agricole du 24 mars 2025, les mesures fiscales et de simplification proposées par notre groupe et adoptées par l'Assemblée nationale sont positives, mais nous faisons face à une crise structurelle qui appelle d'autres réponses. Nous devons bâtir un véritable « pack » pour l'agriculture de demain, incluant la refondation du modèle économique, l'adaptation au changement climatique, l'accès à l'eau et la sécurisation des transmissions.

Toutefois, cette refondation ne sera pas crédible si nous ne protégeons pas nos agriculteurs de la concurrence déloyale.

**Mme Caroline Parmentier** . C'est sûr que ce n'est pas crédible !

**M. Jean-René Cazeneuve** . Le traité avec le Mercosur n'est pas acceptable en l'état, sans mesure de sauvegarde effective, sans clause miroir et sans renforcement des contrôles.

Comment, sans remettre en cause le consensus scientifique, assouplir notre protocole d'abattage pour lutter contre la DNC et répondre à la détresse du monde agricole ? Quelles garanties concrètes comptez-vous obtenir avant la signature du traité avec le Mercosur ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR.)*

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

**Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire** . Le périmètre de la vaccination a fait débat ; je tiens à traiter cette question en me concertant avec les éleveurs.

Nous en avons très longuement discuté hier soir, lors d'une réunion qui a duré près de deux heures. Nous avons mené un dialogue franc, parfois musclé, mais réel. En principe, la vaccination concerne les bêtes situées dans un rayon de 50 kilomètres autour d'un foyer d'infection, mais j'ai pris acte de la demande d'éleveurs souhaitant élargir la barrière vaccinale pour mieux protéger les troupeaux. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*) Nous avons donc décidé que le cordon sanitaire enserrerait toute la zone réglementée. Il s'agit d'en faire un mur infranchissable pour protéger non seulement l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine, mais aussi les terres situées plus au nord, qui contiennent également d'importants bassins d'élevage. J'ai reçu des demandes des départements du Tarn et de l'Hérault ; je suis ouverte à l'extension de la zone vaccinale, mais il faut savoir qu'elle emporte des conséquences économiques, puisqu'elle empêche le commerce et l'exportation. Il leur reviendra de faire leur choix en connaissance de cause.

Vous évoquez également le traité avec le Mercosur, au sujet duquel je crois m'être longuement et souvent exprimée. Je considère qu'il s'agit d'un accord d'un autre âge, conçu à une époque où le contexte international était différent. Il n'est pas protecteur, expose nos filières,...

**M. Pierre Cordier** . Exactement ! Il faut le dire au président de la République !

**Mme Annie Genevard, ministre** . ...ne garantit ni la réciprocité des normes ni les contrôles. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR. – Mme Nicole Le Peih applaudit également.*) La position de la France, très claire, consiste à demander des clauses de sauvegarde robustes et activables, des mesures miroirs effectives et des contrôles garantis, pour protéger le monde agricole, notamment le secteur de l'élevage. Sans cela, nous participerions au désespoir de ce monde si attachant et si important. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-René Cazeneuve](#)

**Circonscription** : Gers (1<sup>re</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1103

**Rubrique** : Agriculture

**Ministère interrogé** : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

**Ministère attributaire** : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 17 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 décembre 2025